

AVIS PUBLIC



**RETRAIT DU RÈGLEMENT RCA 40-50**

**« RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE ZONAGE (RCA 40), AFIN D'ENCADRER LES DIFFÉRENTS TYPES D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE**

AVIS est donné par les présentes que le conseil d'arrondissement, lors de sa séance tenue le 4 juillet 2023, a adopté la résolution CA23 12172 à l'effet de retirer les résolutions CA23 12070, CA23 12071 et CA23 12103 relatives au projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) », afin d'encadrer les différents types d'hébergement touristique.

Fait à Montréal, arrondissement d'Anjou, le 11 juillet 2023.

La secrétaire d'arrondissement  
Nataliya Horokhovska

---

**Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement**

---

Séance ordinaire du mardi 4 juillet 2023

Résolution: CA23 12172

---

**Retirer les résolutions CA23 12070, CA23 12071 et CA23 12103 relatives au projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) », afin d'encadrer les différents types d'hébergement touristique**

ATTENDU QUE lors de la séance du 4 avril 2023, le conseil a adopté un avis de motion par la résolution CA23 12070 et un projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) » visant à encadrer les différents types d'hébergement touristiques par la résolution CA23 12071;

ATTENDU QUE lors de la séance du 2 mai 2023, le conseil a adopté un second projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) » visant à encadrer les différents types d'hébergement touristiques par la résolution CA23 12103;

ATTENDU QUE la procédure prévue à la Loi sur l'hébergement touristique, chap. H-1.01, exige le déploiement de ressources important de l'appareil municipal;

ATTENDU QUE pour demander la tenue d'un référendum, le nombre de signatures requises dans certaines zones est seulement de une;

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

De retirer les résolutions CA23 12070, CA23 12071 et CA23 12103.

ADOPTÉE

40.17 1238770010

Nataliya HOROKHOVSKA

---

Secrétaire de l'arrondissement

Signée électroniquement le 5 juillet 2023